



SAINTES
MÉDIATHÈQUES

Grainothèque

graines à
partager

mémo



Qu'est-ce qu'une grainothèque ?

Une grainothèque est un espace où vous pouvez déposer et prendre, librement et gratuitement, des graines de fleurs, de fruits, de légumes...

Basée sur le système de troc, elle permet aux jardiniers amateurs ou confirmés, aux passionnés de la nature, mais aussi aux simples curieux d'échanger des variétés anciennes ou locales de plantes et de favoriser la biodiversité.

Quelles graines puis-je y trouver ?

La grainothèque vise le partage et la préservation d'espèces naturelles et biologiques : vous n'y trouverez pas de graines de type F1 (non reproductibles). Issues du croisement de deux variétés, ces graines hybrides auront les caractéristiques annoncées sur le paquet de graines mais la deuxième génération de plantes ainsi obtenues ne sera pas identique à la première, voire ne germera

La grainothèque est ouverte à tous !

Les semences sont mises à **disposition de tous**. Vous pouvez en prendre mais **également en déposer** ! C'est grâce à cet échange libre et non monétaire (don ou troc), condition nécessaire pour maintenir un bon fonctionnement de la grainothèque, que vous permettrez à chacun de semer et de promouvoir un peu plus la **biodiver-**

Comment faire ses graines ?

Des documents (livres, revues, DVD) sont à votre disposition à la médiathèque.

La grainothèque existe et vit par l'engagement et les savoir-faire de chacun. La réussite de la germination ne sera peut-être pas optimale... (conditions de récolte, de séchage... « amateurs »).



CHARTRE de la GRAINOTHÈQUE

→

Peuvent être déposées des graines de fleurs, de légumes, de fruits, d'aromatiques... Attention à ne déposer aucune graine de type F1 (non-reproductibles) !

→

Les graines doivent être récoltées dans un jardin/potager où n'est utilisé aucun produit de traitement chimique ou pesticide.

→

Il est possible de donner des graines issues de surplus de sachets AB (Agriculture Biologique) achetés dans le commerce.

→

La biodiversité est favorisée en donnant des graines d'espèces locales et rustiques adaptées à notre région.

→

Les graines déposées doivent être nettoyées, triées et stockées dans une enveloppe papier (proposée par la médiathèque) sur laquelle seront notés le nom de la variété, le lieu et la date de récolte.

→

Pour les semences de légumineuses (haricots, pois, lentille...), il est recommandé de mettre les graines récoltées et bien séchées, une semaine au congélateur avant de les ensacher, afin d'éviter la prolifération d'insectes nuisibles dans la grainothèque. Si vous n'avez pas pu le faire, adressez-vous aux bibliothécaires !

→

La grainothèque est un service offert par les médiathèques de Saintes qui ne peuvent être responsables en cas de non respect de cette charte par les utilisateurs.

1 graine

=

1 plant

NE PRENEZ QUE CE
QUE VOUS POUVEZ
RAISONNABLEMENT
PLANTER

CETTE RICHESSE
EST UN BIEN COMMUN

Mode d'emploi :

1. Déposez vos graines dans un sachet.

Bien noter sur le sachet :

→ Le nom de la semence

→ La provenance

→ La date de récolte

2. Prenez les graines dont vous avez besoin.(en pensant à en laisser aux autres)

3. Ne pas mettre de graines hybrides F1 dans la grainothèque : elles sont stériles ou donnent des plantes qui dégénèrent.



Fabriquez vous-même votre sachet !

